



## DÉCISIONS ADMINISTRATIVES EN SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Ce stage de deux jours s'adresse en priorité aux agents nouvellement affectés en DDPP ou SRAL

### OBJECTIFS :

Être capable de mettre en œuvre les procédures et de rédiger une décision administrative, si nécessaire, en situation de contrôle

### PUBLIC CONCERNE :

IAE, techniciens, préposés...

### CONTENU PROPOSE :

Les caractéristiques et les finalités de la police administrative ;  
La compétence et le fonctionnement des juridictions administratives ;  
La notion d'acte administratif et les procédures de recours ;  
La responsabilité de l'administration et des agents publics.

### INTERVENANTS :

Conseiller juridique inter-régional

### DATES :

Du 13 au 15 septembre 2021

### DUREE :

2 jours

### LIEU :

INFOMA CORBAS

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

### Date limite d'inscription :

6. août 2021

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Adel BEN YOUSSEF  
Sylvie RANNEAUD

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>  
Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
[formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr)

### FRAIS D'INSCRIPTION :

242 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAAF, des DDT(M), DD(CS)PP, des écoles d'enseignement supérieur du MAAF, FAM, ASP et INAO

### CODE EPICEA :

185560

### INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Il y a un module de deux jours, sur le droit pénal au cours de la même semaine, les 16 et 17 septembre 2021